Le Conseil des Ministres s'est réuni le jeudi 07 février 2013, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

Dans sa communication au Conseil, le Président de laRépublique a évoqué sa participation au 12eme sommet des Chefs d'Etat et degouvernement de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), tenu les 6 et7 février 2013 au Caire, en Egypte.

A ce sujet, le Chef de l'Etat, Président en exercice sortant, est revenu dansson discours d'ouverture et dont le contenu portait essentiellement sur lesmutations intervenues depuis le sommet de Dakar de 2008, les questions desécurité internationale, la menace terroriste, la crise au Mali et le constatde manque de réactivité de l'organisation.

Le Chef de l'Etat a indiqué avoir également mis en exergue les questions liéesau fonctionnement de l'OCI, à la coopération pour le développement au sein dela Oumah, notamment à travers le raffermissement des échanges commerciaux et lerenforcement des investissements intra-Oumah.

Le Président de la République a informé le Conseil sur les entretiens qu'il aeus avec le Secrétaire Général de l'OCI, les Présidents Mohamed Ould Abdel Azizde Mauritanie et Mahmoud Ahmadinedjad d'Iran.

Concernant nos liens avec l'Iran, Le Chef de l'Etat a indiqué, qu'en accordavec son homologue de ce pays, il a été décidé de la reprise des relationsdiplomatiques entre les deux pays, sur des bases nouvelles.

Le Président de la République a ajouté à ce sujet, avoir informé la partieiranienne, des conditions de ce rétablissement, et de l'étendue de la nouvellecoopération envisagée, qui doit porter sur des domaines précis et restreints.

Prenant la parole, le Premier Ministre a rendu compte du déroulement de laréunion interministérielle sur le suivi du plan d'urgence de lutte contre lesinondations, tenu le 4 février 2013. Au cours de cette rencontre, l'étatd'avancement du programme de construction de logements, a été fait sur la based'une évaluation portée par une étude présentée par le Ministre de laRestructuration et de l'Aménagement des zones d'inondations.

Le Premier Ministre a par ailleurs informé le Conseil qu'il a été convenu, lorsde la rencontre, d'adopter une formule-cadre avec des promoteurs ouconstructeurs, permettant la

réalisation de 2000 logements à livrer avant juin2013.
En outre, le Premier Ministre a rendu compte au Conseil des réunionsinterministérielles, consacrées au prix de la farine et à la programmation dupèlerinage à la Mecque 2013.
Sur le pèlerinage 2013, le Premier Ministre a informé du démarrage effectif desactivités du bureau dédié à cet événement, dés le 1er juin 2013.

Le Ministre de l'Economie et des Finances a rendu compte au Conseil, duprocessus d'homologation du prix de la farine, qui a en définitive retenu unprix plafond de 20.000 francs, le sac de 50 kg.

A ce titre, le Ministre du Commerce va convoquer le Conseil National de laConsommation pour le bénéfice de l'information du public.

Le Président de la République a félicité le Premier Ministre, le Ministre del'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, pour le travailremarquable et méticuleux, ayant abouti après une large concertation, àl'homologation du prix de la farine sur l'ensemble du territoire.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a faitpart au Conseil de la situation qui a prévalu à l'Ecole Supérieure d'EconomieAppliquée (ESEA), le mardi 5 février 2013 qui découle de la reprise en main parle Centre des Œuvres Universitaires de Dakar (COUD), du service social de cetteinstitution, lequel était auparavant géré de fait par le service del'intendance de l'Ecole.

Le Ministre a indiqué au Conseil, toute sa détermination à aboutir à lapacification et à la stabilisation de l'espace universitaire.

Le Ministre des Infrastructures et des Transports a informé le Conseil, desmesures prises pour assurer une meilleure gestion du trafic aérien à l'aéroportde Dakar Yoff, dans l'intérêt de l'ensemble des acteurs. Il a tenu également àrassurer quant aux décisions arrêtées pour une sécurisation accrue de laplate-forme aéroportuaire de Dakar, en rapport avec le contexte internationalet sous régional actuel.

Le Ministre de l'Education Nationale est intervenu sur les initiatives que sondépartement est entrain de mettre en œuvre, pour l'organisation d'un examen duBaccalauréat arabe unique, suite aux préoccupations exprimées à ce sujet par lesétudiants sénégalais en Egypte, lors de l'audience que le Chef de l'Etat leur aaccordée à l'occasion de sa visite dans ce pays.

Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux a informé le Conseil del'installation prochaine des Chambres Africaines, chargées de l'affaire HisséneHabré.

Au titre des mesuresindividuelles, le conseil a pris les décisions suivantes :

•Monsieur Amadou DIOP, Conseiller des Affaires étrangères principal de

classeexceptionnelle, matricule de solde 382 900/L, précédemment Conseillerdiplomatique du Président de la Commission de l'UMEOA, est nommé, Ambassadeurextraordinaire et plénipotentiaire auprès de Sa Majesté Albert II, Roi desBelges, avec résidence à Bruxelles, en remplacement de l'Ambassadeur PaulBADJI.

•Monsieur Chérif Oumar DIAGNE, Ambassadeur du Sénégal au Ghana, matricule desolde 370 166/E, est nommé cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeurextraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de SonExcellence Monsieur Yayi BONI, Président de la République du Bénin, avecrésidence à Accra.

•Madame Aïcha GASSAMA TALL, Magistrat, matricule de solde n°516 916/Dprécédemment Conseiller Technique au Ministère de la Justice, est nommée Agentjudiciaire de l'Etat, en remplacement de Monsieur Abdoulaye DIANKO appelé àd'autres fonctions.

•Monsieur Tamsir FAYE, Juriste, est nommé Consul général de la République duSénégal à Marseille, poste vacant.

•Monsieur Alioune DIOP, Ingénieur, est nommé Consul général de la République duSénégal à Lyon, en remplacement de Monsieur Idrissa DIAGNE ;

•Madame Fatou MBACKE, Inspectrice de l'Enseignement préscolaire et élémentaire,matricule de solde n°377 093/I, est nommée Directeur des Organisationsféminines et de l'Entreprenariat féminin au Ministère de la Femme, de l'Enfanceet de l'Entreprenariat féminin.

•Monsieur Cheikh Tidiane GADIO, Titulaire d'un Master en Gestion des Ressourceshumaines, est nommé, président du Conseil de Surveillance de l'Agence deDéveloppement local, en remplacement de Monsieur Seydou NDIAYE.

•Monsieur Mamadou GASSAMA, Manager, est nommé président du Conseil deSurveillance de l'Agence nationale de la Maison de l'Outil (ANAMO).

Revenir